

### HONORAIRES GESTION COURANTES

Forfait minimum (jusqu'à 5 lots)  
Prix du lot

Selon la typologie, configuration de l'immeuble, équipements collectifs, personnels...

1 200 € TTC / an  
à partir de 1 50 € TTC / an

PRESTATION	DÉTAILS	TARIFICATION PRATIQUÉE
MODALITÉS DE RÉMUNÉRATION DES PRESTATIONS PARTICULIÈRES	Honoraires pour vacation (pendant les heures ouvrables) - (Syndic et collaborateur)	80€ / HT, soit 96€ / TTC
FRAIS DE RECOUVREMENT (art. 10-1 a, de la loi du 10 juillet 1965)	Mise en demeure par lettre recommandée avec accusé de réception	50€ HT soit 60€ TTC
	Relance après mise en demeure	65€ HT soit 78€ TTC
	Conclusion d'un protocole d'accord par acte sous seing privé ;	65€ HT soit 78€ TTC
	Frais de constitution d'hypothèque ;	180€ HT soit 216€ TTC
	Frais de mainlevée d'hypothèque ;	180€ HT soit 216€ TTC
	Dépôt d'une requête en injonction de payer ;	180€ HT soit 216€ TTC
	Constitution du dossier transmis à l'auxiliaire de justice (uniquement en cas de diligences exceptionnelles) ;	180€ HT soit 216€ TTC
FRAIS ET HONORAIRES LIÉS AUX MUTATIONS	Établissement de l'état daté (Nota. - application du décret prévu à l'article 10-1 b de la loi du 10 juillet 1965, s'élève à la somme de 380€ TTC)	316.67 € HT soit 380 € TTC
	Opposition sur mutation (article 20 I de la loi du 10 juillet 1965) ;	180€ HT soit 216€ TTC
FRAIS DE DÉLIVRANCE DES DOCUMENTS SUR SUPPORT PAPIER  (art. 33 du décret du 17 mars 1967 et R 134-3 du code de la construction et de l'habitation)	Délivrance d'une copie du carnet d'entretien	20€ HT soit 24€ TTC
	Délivrance d'une copie des diagnostics techniques	20€ HT soit 24€ TTC
	Délivrance des informations nécessaires à la réalisation d'un diagnostic de performance énergétique individuel mentionnées à l'article R-134-3 du code de la construction et de l'habitation)	20€ HT soit 24€ TTC
	Délivrance au copropriétaire d'une copie certifiée conforme ou d'un extrait de procès-verbal d'Assemblée Générale ainsi que des copies et annexes (hors notification effectuée en application de l'article 18 du décret du 17 mars 1967).	20€ HT soit 24€ TTC
PRÉPARATION, CONVOCATION ET TENUE D'UNE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE À LA DEMANDE D'UN OU PLUSIEURS COPROPRIÉTAIRES, POUR DES QUESTIONS CONCERNANT LEURS DROITS OU OBLIGATIONS  (art. 17-1 AA de la loi du 10 juillet 1965)	Établissement de l'ordre du jour ; élaboration et envoi de la convocation avec l'ordre du jour, des documents à joindre à la convocation et des projets de résolutions Présence du Syndic ou de son représentant à l'Assemblée Générale ; établissement de la feuille de présence ; émargement ; vérification des voix et des pouvoirs ; Rédaction et tenue du registre des procès-verbaux ; Envoi et notification du procès-verbal comportant les décisions prises en Assemblée Générale des copropriétaires (opposant ou défaillant) et, le cas échéant, information des occupants de chaque immeuble de la copropriété des décisions prises par l'Assemblée Générale par affichage d'un procès-verbal abrégé dans les parties communes (article 44 de la loi n°86-1290 du 23 décembre 1986)	Tarif horaire * temps passé



# BARÈME

## LOCATION ET SYNDIC

Barème maximum applicable à partir du 1er janvier 2026

LOCATION	
HONORAIRES D'ENTREMISE ET DE NÉGOCIATION des locations vides et meublées à l'année à la charge du propriétaire	10€ TTC / contrat de location
ORGANISATION DES VISITES - CONSTITUTION DU DOSSIER - RÉDACTION DU BAIL des locations vides et meublées à l'année Location HORS ZONE TENDUE selon la Loi du 6 juillet 1989 - Loi 89-462 Location EN ZONE TENDUE selon la Loi du 6 juillet 1989 - Loi 89-462 (pour chacune des parties)	8,07€ TTC / m2 de la surface habitable 10,09€ TTC / m2 de la surface habitable
ÉTAT DE LIEUX des locations vides et meublées à l'année Bail habitation (pour chacune des parties)	3,03€ TTC / m2 de la surface habitable
HONORAIRES BAUX COMMERCIAUX et PROFESSIONNELS HT à la charge du locataire Recherche et sélection du locataire + rédaction du bail + état des lieux Montant calculé sur les loyers TTC sur la base de calcul de loyer triennal (en cas de loyer soumis à la TVA) Rédaction du bail ou renouvellement du bail	10% du loyer triennal  10% du loyer triennal
Bail Garage (100% locataire) Vacation pour assistance à la sortie d'un locataire Location et rédaction d'un bail rural (fermage annuel < à 1500€) Location et rédaction d'un bail rural (fermage annuel > à 1600€)	160€ TTC Forfait entre 150€ TTC et 250€ TTC 720€ TTC 1140€ TTC
AUTRES HONORAIRES EN COURS DE BAIL Modification et Avenant au bail d'habitation (à la charge du demandeur de l'avenant) Modification et Avenant au bail commercial (à la charge du demandeur)	200€ TTC 350€ TTC
GESTION LOCATIVE	
GESTION (charge propriétaire) Honoraire de Gérance sur montant des encaissements	7% HT (soit 8.40 TTC)
ASSURANCE JBL COURTAGE (charge propriétaire) - (sous condition dossier locataire) Loyer impayés + détériorations immobilières + protection juridique + inoccupation (départ négocié du locataire en accord avec l'assureur - suite à expulsion consécutive à la mise en oeuvre de la garantie loyers impayés - décès du locataire - départ furtif du locataire) Conditions pré-citées + Option vacance locative	2.80% TTC  4.50% TTC
LOCATIONS SAISONNIÈRES	
HONORAIRES de transaction et d'administration (calculés sur le loyer) Assurance annulation	21% TTC 2.8% TTC
SYNDIC DE COPROPRIÉTÉ	
Forfait minimum (jusqu'à 5 lots)  Prix au lot selon la typologie, configuration de l'immeuble, équipements collectifs, personnels.....	1200€ TTC / an  à partir de 150 euros TTC / an

Les prix TTC s'entendent selon le taux de TVA en vigueur variant en fonction du taux



# BARÈME TRANSACTION

## Honoraires TTC Maximum

Honoraires intégralement à la charge du vendeur

Vente d'immeuble à usage d'habitation et terrain à bâtir.

PRIX AFFICHÉ		HONORAIRES
1€	70 999 €	6 000 €
71 000 €	76 999 €	6 500 €
77 000 €	82 999 €	7 000 €
83 000 €	88 499 €	7 500 €
88 500 €	98 999 €	8 000 €
99 000 €	109 499 €	8 500 €
109 500 €	114 999 €	9 000 €
115 000 €	120 499 €	9 500 €
120 500 €	130 999 €	10 000 €
131 000 €	141 499 €	10 500 €
141 500 €	151 999 €	11 000 €
152 000 €	162 499 €	11 500 €
162 500 €	172 999 €	12 000 €
173 000 €	183 499 €	12 500 €
183 500 €	193 999 €	13 000 €
194 000 €	204 499 €	13 500 €
204 500 €	230 999 €	14 000 €
231 000 €	236 499 €	15 500 €
236 500 €	241 999 €	16 000 €
242 000 €	252 499 €	16 500 €
252 500 €	262 999 €	17 000 €
263 000 €	273 499 €	17 500 €
273 500 €	283 999 €	18 000 €
284 000 €	294 499 €	18 500 €
294 500 €	304 999 €	19 000 €
305 000 €	315 499 €	19 500 €
315 500 €	325 999 €	20 000 €
326 000 €	336 499 €	20 500 €
336 500 €	346 999 €	21 000 €
347 000 €	357 499 €	21 500 €
357 500 €	367 999 €	22 000 €
368 000 €	378 499 €	22 500 €
378 500 €	388 999 €	23 000 €
389 000 €	399 499 €	23 500 €
399 500 €	409 999 €	24 000 €
410 000 €	420 499 €	24 500 €
420 500 €	430 999 €	25 000 €
431 000 €	442 499 €	25 500 €
442 500 €	451 999 €	26 000 €
452 000 €	462 499 €	26 500 €
462 500 €	472 999 €	27 000 €
473 000 €	498 499 €	27 500 €
498 500 €	502 999 €	28 000 €
503 000 €	508 499 €	28 500 €
508 500 €	512 999 €	29 000 €
513 000 €	553 999 €	29 500 €
555 000 €	595 499 €	30 000 €
à partir de 595 500 €		